



POLITIQUE

France

Démarche unique RSE pour l'agroalimentaire et le monde viticole

RSE

L'Afnor et Coop de France, propriétaires du programme 3-D (Destination développement durable) viennent de signer un accord avec l'association Vignerons en développement durable. Désormais, la démarche d'accompagnement des entreprises menant à la labélisation RSE sera commune pour l'agroalimentaire et le secteur viticole, les entreprises du vin conservant des phases spécifiques quant à la partie production viticole. Cette unification des parcours vers la responsabilité sociétale des entreprises et l'ISO 26 000 vise à apporter une meilleure lisibilité aux acheteurs et aux consommateurs finaux, notamment à l'international. Cet accord a été signé par Boris Calmette, vice-président de Coop de France, Vincent Gillet, secrétaire adjoint d'Afnor Développement et Jean-Louis Bergès, président de l'association Vignerons en développement durable.